

Pétition: pour une gestion sociale des déchets

Des déchets organiques pour toutes et tous.

Depuis le 7 avril 2014, les déchets organiques ne peuvent plus être ramenés aux *écopoints* de la ville de Vevey. Il incombe dorénavant aux gérances et propriétaires d'installer des containers aux normes strictes (taille et couleur) dans les immeubles et maisons, ce qui n'est pas toujours possible, en particulier dans les anciens bâtiments.

Contactée par téléphone la direction des espaces publics justifie cette décision en raison des incivilités constatées dans les *écopoints*, notamment par la présence de déchets non conformes. Et lorsqu'il est difficile, voire impossible, d'équiper un immeuble avec un container, les solutions proposées sont soit d'investir dans l'achat d'un lombricomposteur, soit de jeter purement et simplement les déchets organiques dans des sacs taxés !

Face à cette décision prise dans la précipitation, nous pensons que les solutions avancées favorisent les inégalités sociales, tout le monde n'étant pas égal lorsqu'il s'agit d'acheter un lombricomposteur ou des sacs taxés supplémentaires.

D'autre part, la diminution des incivilités pourrait aussi passer par une meilleure information à la population, notamment sur les différentes techniques de valorisation des déchets. Mais aussi par des infrastructures adaptées aux *écopoints* qui permettent de répondre à l'augmentation de la quantité de déchets organiques (prévisible et souhaitée) avec l'introduction de la taxe au sac en 2014.

Des mesures d'accompagnement qui accompagnent vraiment !

Au moment de l'introduction de la taxe au sac, la Municipalité de Vevey a mis en place des mesures d'accompagnement. L'une d'elle concerne les enfants de moins de 3 ans qui peuvent bénéficier de 50 sacs gratuits de 35 litres par année. Le représentant légal peut les retirer à l'hôtel de ville sur présentation d'une pièce d'identité.

Si l'on peut se féliciter de cette décision, l'on peut par contre regretter que cette information n'ait pas été correctement communiquée aux familles concernées. En effet, seuls le bouche-à-oreille ou une recherche sur le site de la ville de Vevey permettent à ce jour d'être informé de cette mesure et donc d'en bénéficier.

Au vu de ce qui précède et par ma signature, je demande à la municipalité de Vevey :

- **de mieux informer la population veveysanne sur le tri et la valorisation des déchets ;**
- **de remettre à disposition les containers publics pour les déchets organiques dans les *écopoints* ;**
- **d'envoyer un courrier postal à tous les ménages avec un enfant de moins de 3 ans pour les informer des mesures d'accompagnement relatives à la distribution gratuite de sacs taxés.**

Nom	Prénom	Commune	Signature

Comité pétitionnaire: Pétronille Courvoisier El Khalifa – Karim El Khalifa – Valérie Luccarini – Yvan Luccarini – Robin Masur
Liste de signatures à retourner jusqu'au **31 mai 2014** chez **Pétronille Courvoisier, Rue du Conseil 33, 1800 Vevey**